

**À remettre aux professeur-e-s à qui vous demandez de diriger un stage AUT3001
dans le cadre du programme en études autochtones**

ATTENTION : pour faire un stage individuel du programme AUT, les étudiants et étudiantes doivent obligatoirement avoir complété 6 crédits de cours en études autochtones et prendre contact avec la directrice du programme, Marie-Pierre Bousquet, avant de s'inscrire.

Vous avez été contacté¹ par un étudiant du programme en études autochtones pour superviser un stage. De quoi s'agit-il? Que devez-vous faire si vous acceptez?

L'idée du stage est que l'étudiant soit en contact avec un milieu de pratique autochtone, ou un milieu qui travaille avec et/ou pour des Autochtones. Cela peut être un musée, une communauté, un organisme non gouvernemental (aussi bien quelque chose comme Avataq que le Club des petits déjeuners du Québec, car ce dernier a un programme pour les Autochtones), un programme d'études autochtones ailleurs qu'à l'UdeM, un centre de recherche, etc. L'essentiel est que l'étudiant puisse avoir des contacts avec des Autochtones au moins de temps en temps, idéalement très souvent ou tout le temps. C'est un cours de terrain.

- 1) L'étudiant doit élaborer avec vous un projet qui sera effectué dans un milieu de pratique. Vous déterminez avec l'étudiant combien de temps et comment le stage se déroulera. L'étudiant ne peut faire d'intervention (dans le sens où l'entendent le travail social, la psychoéducation, etc.). Mais il peut faire de l'observation et des activités supervisées. Les balises temporelles officielles d'un stage, à la FAS, sont de 135h. Ce temps doit inclure la préparation du projet (revue de littérature, écriture), le temps passé dans le milieu (ex : un jour par semaine pendant 1 ou 2 mois; 2 ou 3 semaines à plein temps, etc.) et la rédaction d'un rapport de stage. C'est à vous de décider combien de pages doivent prendre un projet et un rapport de stage. Il faut penser dans tous les cas à une version résumée d'une page au maximum à présenter au milieu de pratique.
- 2) Il s'agit ensuite de trouver un milieu de pratique. Soit vous passez par vos contacts personnels, soit l'étudiant prend contact directement avec le ou les responsables d'un milieu où il veut aller, soit enfin vous vous faites aider par la direction du programme. Dans le milieu de pratique, l'important est qu'une personne sur place (maître de stage) puisse vous rendre compte de ce que fait l'étudiant. Vous pouvez, si vous voulez, demander des courts comptes rendus réguliers à l'étudiant pendant le trimestre.
- 3) À la fin du stage, l'étudiant doit vous remettre un rapport de stage, que vous noterez. Soit vous mettez une seule note (au rapport), soit vous pouvez décider de noter les comptes rendus ET le rapport. L'important est qu'une seule note finale soit donnée à l'étudiant. La note doit être sous forme de pourcentage et de lettre (ex. : 85%, A). Elle doit être transmise à la TGDE du programme, Manon Belleau : manon.belleau@umontreal.ca

N'oubliez pas que cette formule est flexible, comme peuvent l'être les travaux pratiques et les lectures dirigées. Vous pouvez l'adapter en fonction de votre discipline et en fonction des exigences et particularités du milieu de pratique.

¹ L'emploi du masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte. Il a ici valeur de générique.

Un grand merci à vous!
Marie-Pierre Bousquet
Directrice du programme en études autochtones